



Jardin-des-Saints-Anges

## INFO-PARENTS

Bonjour,

Voici le communiqué du mois d'octobre. Vous trouverez les informations essentielles du mois. Afin d'avoir des informations supplémentaires, nous vous encourageons à consulter de façon régulière notre site web.

[www.csmb.qc.ca/jardin-des-saints-anges](http://www.csmb.qc.ca/jardin-des-saints-anges)

## À LA UNE...



### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de l'assemblée générale, vous avez élu les membres parents du conseil d'établissement. Afin de connaître vos représentants ainsi que toutes les informations à propos du CÉ, vous êtes invités à consulter le site web de l'école.

Dates des rencontres du Conseil d'établissement 2023-2024.

Mardi
19 septembre 2023
7 novembre 2023
5 décembre 2023
30 janvier 2024
9 avril 2024
7 mai 2024
4 juin 2024

Octobre 2023

## RETARDS LE MATIN

Nous remarquons une augmentation importante du nombre d'élèves en retard le matin. Il faut arriver à l'école dès 7 h 50.

Nous vous invitons à aider votre enfant à respecter l'horaire de l'école puisque les retards ont des répercussions sur votre enfant, l'administration de l'école, les autres élèves de sa classe et l'enseignant.

Respecter l'heure :

- ☺ Aide votre enfant à apprendre l'importance de la ponctualité et d'un emploi du temps régulier;
- ☺ Donne le temps à votre enfant de dire bonjour à ses camarades avant le début de la classe;
- ☺ Donne le temps à votre enfant de prendre connaissance de l'horaire de la journée et de s'organiser en conséquence;
- ☺ Permet à votre enfant de prendre le petit déjeuner;
- ☺ Permet à votre enfant de ne pas manquer les explications et les activités d'apprentissage qui sont prévues en début de journée. Le matin est la période où les enfants sont le plus disponibles aux apprentissages;
- ☺ Réduit les perturbations de la classe;
- ☺ Évite à l'enseignant de devoir recommencer son activité et/ou les explications;
- ☺ Démontre du respect envers les autres.

### SOLUTIONS DES ENFANTS POUR ARRIVER À L'HEURE À L'ÉCOLE

Stratégies qui peuvent être utilisées :

- Préparer la boîte à lunch et les vêtements la veille;
- Marcher pour venir à l'école au lieu d'être en voiture dans le trafic;
- Quitter la maison plus tôt;
- Se coucher et se lever plus tôt;
- Afficher son horaire ou sa procédure de la routine du matin;
- S'aider d'une minuterie;
- Interdire l'utilisation de l'écran ou limiter son usage à la fin de la routine du matin.

Les enfants sont inconfortables lorsqu'ils arrivent en retard puisque la routine est commencée et parce qu'ils savent qu'ils dérangent le reste du groupe. Merci d'aider votre jeune, s'il en a besoin, à utiliser de bonnes stratégies d'organisation.

## ITEMS OUBLIÉS

Nous comprenons que votre horaire peut être chargé et que vous souhaitez prendre soin de vos enfants en leur apportant des objets essentiels tels que des boîtes à lunch, des vestes ou des bouteilles d'eau pendant les heures de classe. Cependant, nous aimerions vous sensibiliser aux perturbations que cela peut entraîner dans la classe et aux conséquences sur l'apprentissage de votre enfant et de ses camarades lorsqu'il y a un appel en classe pour informer l'enfant.

Pour réduire ces perturbations, nous avons mis en place un système simple et efficace. À partir de maintenant, tous les objets apportés à l'école pendant les heures de classe devront être laissés devant le secrétariat dans l'armoire aux oubliettes. Pour vous faciliter la tâche, des feuilles autocollantes ainsi qu'un crayon seront mis à votre disposition pour identifier le nom de votre enfant sur l'item.

Lors des récréations, votre enfant pourra facilement récupérer ses effets personnels. Nous croyons que ce système contribuera à maintenir un environnement d'apprentissage calme et sans interruption, tout en assurant le bien-être de tous les élèves.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération pour garantir un cadre d'apprentissage optimal à nos élèves.

## CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

L'école et le service de garde seront fermés  
le lundi 9 octobre prochain.

## PREMIÈRE COMMUNICATION ET BULLETIN

### PREMIÈRE COMMUNICATION AUX PARENTS : UN APERÇU DES PROGRÈS...

Vous recevrez la première communication de votre enfant le 13 octobre prochain. Vous pourrez retrouver le document dans la pochette parent ou l'agenda. Cette première communication vous permettra de prendre connaissance de la progression des apprentissages et du comportement de celui-ci depuis la rentrée scolaire. Nous vous demandons de la lire et d'encourager votre enfant à utiliser ses stratégies, ainsi que de faire les efforts nécessaires pour sa réussite scolaire. La première étape se termine le 3 novembre et la remise du premier bulletin, ainsi que les rencontres de parents auront lieu le 16 novembre prochain.



## HALLOWEEN



Le mardi 31 octobre, votre enfant pourra passer la journée à l'école costumé en chat, en sorcière ou autre personnage ! Votre enfant doit arriver dès le matin déguisé. Notez que les masques et les objets représentant la violence sont interdits.

En après-midi, les élèves recevront un petit sac de friandises et participeront à une activité de bingo animée par la direction.

Afin de prévenir toute situation malencontreuse en lien avec les allergies, nous vous demandons de garder bonbons et chocolats à la maison.

## POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

À l'école Jardin-des-Saints-Anges, nous voulons assurer la sécurité des enfants et des adultes.

Nous observons un achalandage important le matin et à la fin de journée sur le trottoir en face de l'école. Nous invitons les parents à laisser en tout temps le trottoir dégagé pour permettre aux élèves de circuler de façon sécuritaire.

Si vous venez chercher votre enfant avec votre chien, nous vous demandons de vous tenir à l'écart. Certains élèves et adultes craignent les chiens et certains animaux peuvent malheureusement être imprévisibles, même si habituellement ils sont doux et dociles.

Par l'entremise de cette communication, nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser le stationnement de l'école pour déposer votre enfant ou le récupérer en fin de journée. L'affluence des parents-automobilistes dans le stationnement comporte des risques pour les élèves et les membres du personnel de l'école en plus de créer des embouteillages. Nous demandons également aux parents des élèves marcheurs de ne pas occuper l'espace du stationnement pour observer son enfant dans la cour.

Nous apprécions votre collaboration et réitérons l'importance de conserver la sécurité de tous.

Notre chère brigadière veille sur vos enfants matin, midi et soir à l'angle de la rue Saint-Louis et de la 13<sup>e</sup> Avenue. Elle s'assure que vos trésors se rendent à destination, en toute sécurité!

## INFO-BRIGADIÈRE

Tout au long de l'année, tous doivent faire preuve de grande prudence aux abords de l'école. Apprendre à bien traverser la rue. Les élèves sont nombreux à marcher et à descendre de la voiture de leurs parents le matin sur la rue Saint-Louis et à y prendre place le soir. Ce sont deux moments cruciaux quant à la sécurité. La vigilance est de mise. Marcher sur le trottoir et traverser au passage pour piétons, c'est obligatoire.

Pour éviter que les piétons se promènent dans la rue et se fauillent entre les voitures, les bons comportements sécuritaires à adopter pour les élèves marcheurs et ceux qui descendent de la voiture immobilisée côté gauche ou droit de la rue sont :

- ❖ Descendre en tout temps du côté trottoir;
- ❖ Se rendre au passage pour piétons (à partir du trottoir) si l'élève doit traverser la rue Saint-Louis.
- ❖ Les automobilistes doivent prendre garde de ne pas immobiliser leur voiture sur cette traverse.

C'est le bon moment pour enseigner aux enfants à bien respecter les différentes règles de sécurité routière, à être vigilants et à adopter les bons comportements. Un rappel de quelques règles de base:

- ❖ Circuler sur le trottoir, c'est obligatoire;
- ❖ Regarder à gauche, à droite puis encore à gauche avant de s'engager dans la rue;
- ❖ Traverser seulement aux passages pour piétons sur la rue Saint-Louis;
- ❖ S'assurer d'être vu avant de traverser et garder un contact visuel avec les conducteurs afin de vous assurer qu'ils vous aient vu;
- ❖ Traverser seulement aux intersections (de la 12<sup>e</sup> Avenue et 13<sup>e</sup> Avenue) à la traverse piétonnière, à l'intérieur des lignes blanches;
- ❖ En présence d'un brigadier scolaire, tous les usagers de la route doivent respecter ses consignes et signaux;
- ❖ Les marcheurs doivent attendre le signal de la brigadière pour traverser.

Joyeux mois d'octobre à tous les parents!

Isabelle Lemieux  
Directrice

